

**DEPARTEMENT DE LA LOZERE**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
**AUBRAC LOT CAUSSES TARN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 1<sup>er</sup> juin 2023**

\*\*\*\*\*

**NOMBRE DE**  
**DELEGUES**

En exercice : 34  
Présents : 25  
Votants : 27

**D23.056**

L'an deux mille vingt-trois,

le premier juin,

à 20 heures 30,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

**Présents** : CITERIN Sylvie, VALENTIN Denis, MALZAC Claude, LAFON Madeleine, FABRE Jean, BLANC Sébastien, ROCHEREAU Bernadette, POUDEVIGNE Roger, CASTAN Emmanuel, BONICEL Bernard, RODIER Yves, VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, CONFORT René, CABIROU Christian, BONICEL Pascale, SALENDRES Jean-Sébastien, ROCHOUX Philippe, LAFOURCADE Noël, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, SALEIL Jean-Claude, SEGUIN Denis.

**Absents** : RODRIGUES David, POUGET Valérie, VALENTIN Christine, POQUET Pascal, CAYREL Jean-Claude, FERNANDEZ Florence (pouvoir donné à ROCHOUX Philippe), RODIER Colette (pouvoir donné à LAFOURCADE Noël), JACQUES Jérôme, DE SOUSA Guy, absents excusés.

Pour mémoire - Suppléants : SEGUIN Pierre-Henri, PIGNOL Jean-Philippe, CASTAN Grégory, DAUBAN Charles, SANS Jean-Pierre, PRANLONG Rémi, MEYRUEIX Franck, RUIZ Marc, RODIER Matthieu, DUPUY Michel.

M. Jean FABRE a été nommé secrétaire de séance.

**POUR : 27**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTIONS : 0**

**D23.056: NOUVELLES PROPOSITIONS DE MISE EN PLACE DE TOURNÉES  
HEBDOMADAIRES TAD À COMPTER DE 2024**

Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire les termes de la délibération D23.027 en date du 6 avril 2023, concernant la mise en place de tournées hebdomadaires de Transport à la Demande (TAD). Et il donne la parole à Monsieur Jean-Louis VAYSSIER, Vice-Président en charge de la commission TAD.

Monsieur Jean-Louis VAYSSIER indique qu'une réunion en visioconférence s'est tenue le 22/05/2023 avec les services de la Région, concernant les modifications à apporter au règlement TAD, en vue de la signature de la nouvelle convention avec la Région à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Cette convention aura une durée de 6 ans mais pourra être revue en fonction des besoins.

Il propose la mise en place de 10 circuits « groupés » avec des tournées hebdomadaires prédéfinies, quel que soit le motif du déplacement de l'utilisateur (courses, rendez-vous médicaux ou autres). L'acheminement vers les points d'arrêt Lio sera privilégié afin de prendre la correspondance vers la destination finale en bus.

Les circuits proposés dans le cadre du futur TAD sont les suivants :

**Le lundi matin (pour aller à la Canourgue et à Banassac) :**

1 - Une tournée avec un circuit La Canourgue – Banassac – Canilhac - Saint Saturnin – Laval du Tarn (point d'arrêt à la Maison médicale, sur la place du pré commun, à Intermarché et à l'arrêt bus Lio de Banassac avant 9 h 40) et retour en fin de matinée plus tournée retour, au départ de l'arrêt bus Lio de Banassac à 16 h 12 (pour le retour des usagers partis de Mende par le bus de 15 h 15 et Marvejols à 15 h 46).

**Le lundi matin (pour aller à Chanac) :**

2 - Une tournée avec un circuit Les Salelles – Chanac – Esclanèdes – Cultures

(points d'arrêts à la Maison médicale, et commerces), et retour.

**Le mardi matin (pour aller à La Canourgue) :**

3 - Une tournée avec un circuit La Canourgue – Banassac – Canilhac - Saint Saturnin – La Tieule – Le Massegros Causses Gorges – Laval du Tarn

(point d'arrêt à la Maison médicale, sur la place du pré commun, aux commerces de Banassac et de La Canourgue), et retour.

4 - Une tournée avec un circuit Trélans – Les Salces – Les Hermaux – Saint Germain du Teil et Saint Pierre de Nogaret

(points d'arrêts à la Maison médicale, sur la place du pré commun, aux commerces de Banassac et de La Canourgue) et retour.

**Le mardi après-midi (pour aller à Mende) :**

5- Une tournée avec un circuit Le Massegros – La Tieule - La Canourgue – Banassac - Canilhac - Saint Saturnin – Laval du Tarn - Les Salelles - Chanac – Esclanèdes – Cultures, et retour.

(points d'arrêts à la zone commerciale de Ramilles, et à l'hôpital ou chez les spécialistes – IRM – radiologues - ophtalmologistes – dentistes...), et retour.

**Le mercredi matin (pour aller à Marvejols) :**

6- Une tournée avec un circuit Chanac – Les Salelles – Esclanèdes – Cultures, et retour.

(points d'arrêts aux zones commerciales, et à la clinique ou chez les médecins généralistes ou les spécialistes – IRM - radiologues – ophtalmologistes – dentistes...), et retour.

**Le jeudi matin (pour aller à Séverac) puis à Millau (via la correspondance Lio) :**

7 - Une tournée avec un circuit La Canourgue – Banassac – Saint Saturnin – la Tieule – Le Massegros Causses Gorges (point d'arrêt sur la place de Séverac et à l'arrêt bus Lio de Séverac avant 9 h 12) et retour en fin de matinée, plus tournée retour, au départ de l'arrêt bus Lio de Séverac à 13 h 18 (pour le retour des usagers partis de Millau par le bus de 12 h 50).

**Le jeudi après-midi (pour aller à Mende via Marvejols et Bourgs sur Colagne) :**

8 - Une tournée avec un circuit Trélans – Les Salces – Les Hermaux – Saint Germain du Teil et Saint Pierre de Nogaret, et retour.

(points d'arrêts aux zones commerciales, et à la clinique ou chez les médecins généralistes ou spécialistes – IRM – radiologues - ophtalmologistes – dentistes...), et retour.

**Le vendredi matin (pour aller à Marvejols via Bourgs sur Colagne) :**

9 - Une tournée avec un circuit La Canourgue – Banassac – Saint Saturnin – Le Massegros Causses Gorges – la Tieule -Laval du Tarn, et retour.

(points d'arrêts aux zones commerciales et à la clinique ou chez les médecins généralistes ou les spécialistes – IRM – radiologues – ophtalmologistes – dentistes...), et retour.

**Le vendredi matin (pour aller à Mende) :**

10 - Une tournée avec un circuit Le Massegros – la Tieule – Saint Saturnin - La Canourgue – Banassac (jusqu'au point Lio de Banassac avant 9 h 40) et retour en fin de matinée plus tournée retour, au départ de l'arrêt bus Lio de Banassac avant 16 h 12 (pour le retour des usagers partis de Mende par le bus de 15 h 15 et Marvejols à 15 h 46).

Pour les différents circuits, il a été décidé le 6 avril 2023 d'appliquer la forme zonale avec une prise en charge au domicile des usagers.

Il faut également définir l'ensemble des arrêts de destination. Il peut y en avoir plusieurs : par exemple, le marché, la zone commerciale, la maison médicale... mais il faudra préciser la géolocalisation de ces points pour que la centrale de réservation puisse les intégrer dans son logiciel.

Enfin, puisque le TAD sera de type zonal il faut définir les horaires d'arrivée à destination et les horaires de retour. Habituellement le temps sur place laissé aux usagers est au minimum de 2 h mais peut être différent, et c'est à la collectivité de fixer ce temps, afin de l'adapter au mieux des besoins.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,**

**APPROUVE la création des 10 circuits** proposés ci-dessus pour la mise en place du nouveau TAD, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, de type zonal avec prise en charge au domicile des usagers jusqu'aux points d'arrêt définis.

**PROPOSE** que l'horaire de départ des tournées du matin soit fixé à 8 h 30, et les horaires d'arrivée à chaque arrêt seront fixés en fonction du temps qu'il faut pour s'y rendre et en adéquation, dans la mesure du possible, avec les horaires des bus Lio.

**SOLLICITE** l'appui des services de la Région pour mettre en place ces tournées et ce nouveau dispositif.

**DONNE DELEGATION** à Monsieur le Président ou à Monsieur le Vice-Président pour signer toutes les pièces de cette affaire.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 5 juin 2023,  
Communauté de Communes Le Président,  
**AUBRAC LOT CAUSSES TARN**  
16, Quartier de Tremoulis  
48500 LA CANOURGUE **Jean-Claude SALEIL**